

# Résumé des caractéristiques du produit pour un produit biocide

**Nom du produit:** INTEROX AG Spray 25S

**Type(s) de produit:** TP04 - Surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux

**Numéro de l'autorisation:** EU-0027468-0000

**Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3:** EU-0027468-0006

## Table des matières

|   |    |
|---|----|
| Informations administratives  | 1  |
| 1.1. Noms commerciaux du produit  | 1  |
| 1.2. Titulaire de l'autorisation  | 1  |
| 1.3. Fabricant(s) des produits biocides   | 1  |
| 1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)   | 3  |
| 2. Composition et formulation du produit  | 4  |
| 2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide   | 4  |
| 2.2. Type de formulation  | 5  |
| 3. Mentions de danger et conseils de prudence   | 5  |
| 4. Utilisation(s) autorisée(s)  | 5  |
| 5. Conditions générales d'utilisation   | 8  |
| 5.1. Consignes d'utilisation  | 8  |
| 5.2. Mesures de gestion des risques   | 8  |
| 5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement | 8  |
| 5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage   | 9  |
| 5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage  | 10 |
| 6. Autres informations  | 10 |

## Informations administratives

### 1.1. Noms commerciaux du produit

|                      |
|----------------------|
| INTEROX AG Spray 25S |
|----------------------|

### 1.2. Titulaire de l'autorisation

|  |                     |   |
|--|---------------------|---|
| <b>Nom et adresse du titulaire de l'autorisation</b> | Nom                 | SOLVAY CHEMICALS INTERNATIONAL                |
|  | Adresse             | RUE DE RANSBEEK 310 B-1120 BRUXELLES Belgique |
| <b>Numéro de l'autorisation</b>                      | EU-0027468-0000 1-4 |   |
| <b>Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3</b>  | EU-0027468-0006     |   |
| <b>Date de l'autorisation</b>                        | 08/08/2022          |   |
| <b>Date d'expiration de l'autorisation</b>           | 31/07/2032          |   |

### 1.3. Fabricant(s) des produits biocides

|   |   |
|---|---|
| <b>Nom du fabricant</b>                     | Solvay Interox Limited  |
| <b>Adresse du fabricant</b>                 | Baronet Road, Solvay House WA4 6HA Warrington Royaume-Uni                         |
| <b>Emplacement des sites de fabrication</b> | Solvay Interox Limited, Baronet Road, Solvay House WA4 6HA Warrington Royaume-Uni |

**Nom du fabricant**

Solvay Chemicals Finland Oy

**Adresse du fabricant**

YRJONOJANTIE 2 45910 VOIKKAA Finlande

**Emplacement des sites de fabrication**

Solvay Chemicals Finland Oy, YRJONOJANTIE 2 45910 VOIKKAA Finlande

**Nom du fabricant**

Solvay Chemicals GmbH Germany

**Adresse du fabricant**

KOETHENSCHER STRASSE 1-3 06406 DE BERNBURG Allemagne

**Emplacement des sites de fabrication**

Solvay Chemicals GmbH Germany, KOETHENSCHER STRASSE 1-3 06406 DE BERNBURG Allemagne

**Nom du fabricant**

Solvay Chemie BV Netherlands

**Adresse du fabricant**

SCHEPERSWEG, 1 6049 CV HERTEN Pays-Bas

**Emplacement des sites de fabrication**

Solvay Chemie BV Netherlands, SCHEPERSWEG, 1 6049 CV HERTEN Pays-Bas

**Nom du fabricant**

Solvay Chimica Italia SpA Italy

**Adresse du fabricant**

VIA PIAVE, 6 Rosignano SOLVAY LI 57013 Rosignano Italie

**Emplacement des sites de fabrication**

Solvay Chimica Italia SpA Italy, VIA PIAVE, 6 Rosignano SOLVAY LI 57013 Rosignano Italie

**Nom du fabricant**

Solvay Chimie SA Belgium

**Adresse du fabricant**

Rue de Ransbeek 310 1120 BE Brussels Belgique

**Emplacement des sites de fabrication**

Solvay Chimie SA Belgium, RUE SOLVAY, 39 5190 BE JEMEPPE-SUR-SAMBRE Belgique

Solvay Chimie SA Belgium, SCHELDELAAN 600 – HAVEN 725 2040 BE Antwerp Belgique

|   |   |
|---|---|
| <b>Nom du fabricant</b>                     | Solvay Interox Produtos Peroxidados SA  |
| <b>Adresse du fabricant</b>                 | RUA ENG. CLEMENT DUMOULIN 2625-106 POVOA DE SANTA IRIA Portugal   |
| <b>Emplacement des sites de fabrication</b> | Solvay Interox Produtos Peroxidados SA, RUA ENG. CLEMENT DUMOULIN 2625-106 POVOA DE SANTA IRIA Portugal |

#### 1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)

|   |   |
|---|---|
| <b>Substance active</b>                     | 1315 - Peroxyde d'hydrogène   |
| <b>Nom du fabricant</b>                     | Solvay Interox Limited  |
| <b>Adresse du fabricant</b>                 | Baronet Road, Solvay House WA4 6HA Warrington Royaume-Uni                         |
| <b>Emplacement des sites de fabrication</b> | Solvay Interox Limited, Baronet Road, Solvay House WA4 6HA Warrington Royaume-Uni |

|   |  |
|---|--|
| <b>Substance active</b>                     | 1315 - Peroxyde d'hydrogène  |
| <b>Nom du fabricant</b>                     | Solvay Chemicals Finland Oy  |
| <b>Adresse du fabricant</b>                 | YRJONOJANTIE 2 45910 VOIKKAA Finlande                              |
| <b>Emplacement des sites de fabrication</b> | Solvay Chemicals Finland Oy, YRJONOJANTIE 2 45910 VOIKKAA Finlande |

|   |  |
|---|--|
| <b>Substance active</b>                     | 1315 - Peroxyde d'hydrogène  |
| <b>Nom du fabricant</b>                     | Solvay Chemicals GmbH Germany  |
| <b>Adresse du fabricant</b>                 | KOETHENSCHER STRASSE 1-3 06406 BERNBURG Allemagne                                |
| <b>Emplacement des sites de fabrication</b> | Solvay Chemicals GmbH Germany, KOETHENSCHER STRASSE 1-3 06406 BERNBURG Allemagne |

|   |   |
|---|---|
| <b>Substance active</b>                     | 1315 - Peroxyde d'hydrogène   |
| <b>Nom du fabricant</b>                     | Solvay Chimica Italia SpA Italy   |
| <b>Adresse du fabricant</b>                 | VIA PIAVE, 6 ROSIGNANO SOLVAY LI 57013 ROSIGNANO Italie   |
| <b>Emplacement des sites de fabrication</b> | Solvay Chimica Italia SpA Italy, VIA PIAVE, 6 ROSIGNANO SOLVAY LI 57013 ROSIGNANO Italie                |
| <b>Substance active</b>                     | 1315 - Peroxyde d'hydrogène   |
| <b>Nom du fabricant</b>                     | Solvay Chimie SA Belgium  |
| <b>Adresse du fabricant</b>                 | Rue de Ransbeek 310 1120 Brussels Belgique  |
| <b>Emplacement des sites de fabrication</b> | Solvay Chimie SA Belgium, RUE SOLVAY 39 5190 BE JEMEPPE-SUR-SAMBRE Belgique                             |
|   | Solvay Chimie SA Belgium, SCHELDELAAN 600 – HAVEN 725 2040 BE Antwerp Belgique                          |
| <b>Substance active</b>                     | 1315 - Peroxyde d'hydrogène   |
| <b>Nom du fabricant</b>                     | Solvay Interox Produtos Peroxidados SA  |
| <b>Adresse du fabricant</b>                 | RUA ENG. CLEMENT DUMOULIN 2625-106 POVOA DE SANTA IRIA Portugal   |
| <b>Emplacement des sites de fabrication</b> | Solvay Interox Produtos Peroxidados SA, RUA ENG. CLEMENT DUMOULIN 2625-106 POVOA DE SANTA IRIA Portugal |

## 2. Composition et formulation du produit

### 2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide

| Nom commun           | Nom IUPAC | Fonction         | Numéro CAS | Numéro CE | Teneur (%) |
|----------------------|-----------|------------------|------------|-----------|------------|
| Peroxyde d'hydrogène |           | Substance active | 7722-84-1  | 231-765-0 | 25,7       |

## 2.2. Type de formulation

AL - Liquide destiné à être utilisé sans dilution

## 3. Mentions de danger et conseils de prudence

### Mention de danger

Peut aggraver un incendie; comburant  
Nocif en cas d'ingestion.  
Provoque des lésions oculaires graves.  
Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

### Conseils de prudence

Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.  
Tenir à l'écart des vêtements et d'autres matières combustibles.  
Se laver hands soigneusement après manipulation.  
Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.  
Éviter le rejet dans l'environnement.  
Porter un équipement de protection des yeux.  
EN CAS D'INGESTION: Appeler POISON CENTER/doctor en cas de malaise.  
EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.  
Appeler immédiatement POISON CENTER/doctor.  
Rincer la bouche.  
En cas d'incendie: Utiliser water pour l'extinction.  
Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.  
Garder sous clef.  
Éliminer le contenu dans conformément à toutes les réglementations locales/régionales/nationales/internationales  
Éliminer le récipient dans conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale

## 4. Utilisation(s) autorisée(s)

#### 4.1 Description de l'utilisation

##### Utilisation 1 - Désinfection des emballages alimentaires en polyéthylène téréphtalate par peroxyde d'hydrogène vaporisé (PHV)

|   |   |
|---|---|
| Type de produit   | TP04 - Surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux   |
| Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée | Non pertinent   |
| Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)      | Nom scientifique:<br>Nom commun: spores bactériennes<br>Stade de développement: Pas de donnée   |
| Domaine d'utilisation   | Intérieur<br><br>Usage industriel - Secteur agroalimentaire.<br><br>Désinfection du matériel de conditionnement des aliments.   |
| Méthode(s) d'application                                      | Méthode d'application: -<br>Description détaillée:<br><br>Vaporisation automatisée dans les machines de conditionnement stériles  |
| Taux et fréquences d'application                              | Taux d'application: Produit non dilué (25 % p/p de peroxyde d'hydrogène) vaporisé à raison de 400 g/h/machine de conditionnement.<br>Dilution (%):<br>Nombre et fréquence des applications:<br><br>Nombre et programme d'applications selon les besoins de l'utilisateur. Les machines fonctionnent normalement pendant 120 heures maximum par semaine. |
| Catégorie(s) d'utilisateurs                                   | Professionnel   |
| Dimensions et matériaux d'emballage                           | Emballage en PEHD : 0,25, 1, 2,5, 5, 10, 20, 22, 30, 60, 200, 210, 220 et 1000 L (IBC).<br><br>PEHD homologué.  |

#### 4.1.1 Consignes d'utilisation spécifiques

Utilisez un système de chargement automatisé.

Utiliser un produit non dilué (25 % p/p de peroxyde d'hydrogène) pour désinfecter les emballages alimentaires en polyéthylène téréphtalate utilisés dans les emballages aseptiques dans l'industrie alimentaire.

Suivez le mode d'emploi de la machine pour la période de désinfection, l'extraction de peroxyde d'hydrogène et le retour dans le local. Prévenez l'entrée dans le local durant le processus de désinfection. L'efficacité a été démontrée à l'aide d'une machine de conditionnement tournant à 12 480 bouteilles par heure avec un taux de consommation de production de 400 g/h.

Les performances de désinfection de chaque machine de conditionnement doivent être validées à l'aide d'indicateurs biologiques et chimiques.

Après la stérilisation, séchez l'emballage à l'air chaud et stérile.

#### 4.1.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

Durant les interventions, veillez à garantir une ventilation adéquate le long des machines (VAL) et dans les halls industriels (ventilation technique).

Durant les opérations de maintenance manuelles, veillez à garantir une ventilation adéquate à l'intérieur de la machine (VAL) avant d'ouvrir les portes de la zone stérile.

1. Le produit ne sera transféré que dans des canalisations fermées qu'après le mélange et le chargement. Les produits ouverts et flux d'eaux usées ne sont pas autorisés.

2. Des mesures des rejets sur le lieu de travail doivent être effectuées avec un équipement de mesure approprié lors de la mise en service de l'installation de conditionnement stérile, à intervalles réguliers (intervalles annuels recommandés) et après toute modification des conditions limites pertinentes. Les réglementations nationales relatives aux mesures sur le lieu de travail doivent être respectées.

3. En cas d'entretien de l'usine d'emballage aseptique (par ex. nettoyage manuel, incidents techniques ou réparation), un EPI approprié (équipement de protection respiratoire, gants de protection contre les produits chimiques, combinaison de protection contre les produits chimiques (au moins de type 6), protection oculaire) est requis. Le type de RPE et le type de filtre (lettre de code, couleur) doivent être spécifiés par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit. Le matériau des gants doit être spécifié par le titulaire de l'autorisation dans les informations du produit.

N'utilisez que des machines de conditionnement stérile fermées, ne générant pas d'émission dans l'eau et une quantité négligeable d'émissions dans l'air. L'émission de peroxyde d'hydrogène dans l'air doit être contrôlée par la machine, à l'aide, par exemple d'un traitement catalytique ou d'un épurateur de gaz.

#### 4.1.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Voir le mode d'emploi général.

#### 4.1.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Voir le mode d'emploi général.

**4.1.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage**

Voir le mode d'emploi général.

**5. Conditions générales d'utilisation**

**5.1. Consignes d'utilisation**

-

**5.2. Mesures de gestion des risques**

Il est obligatoire de s'équiper de lunettes de protection pendant la manipulation du produit.

Veillez à porter un écran facial lorsque des éclaboussures sont susceptibles de se produire.

.

**5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement**

Détails des effets négatifs directs ou indirects probables :

- En cas d'inhalation : Difficultés respiratoires, toux, œdème pulmonaire, nausées, vomissements.
- En cas de contact avec la peau : Rougeur, gonflement des tissus, irritation de la peau.
- En cas de contact avec les yeux : Rougeur, larmoiement, gonflement des tissus, brûlures graves.
- En cas d'ingestion : Nausées, douleurs abdominales, vomissements sanglants, diarrhée, suffocation, toux, essoufflement important, brûlures graves de la bouche et de la gorge, ainsi qu'un risque de perforation de l'œsophage et de l'estomac. Risque de troubles respiratoires.

Consignes de premiers secours :

EN CAS D'INHALATION : En cas de symptômes, appelez un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver immédiatement et abondamment la peau à l'eau. Ôtez ensuite tous les vêtements contaminés et lavez-les avant de les réutiliser. Continuez à laver la peau sous l'eau pendant 15 minutes. Appelez un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincez immédiatement à l'eau pendant plusieurs minutes. Retirez les lentilles de contact le cas échéant et si elles peuvent l'être facilement. Continuez à rincer pendant au moins 15 minutes. Appelez le 112/une ambulance pour une assistance médicale.

EN CAS D'INGESTION : Rincez-vous immédiatement la bouche. Présentez quelque chose à boire à la personne exposée si elle est capable d'avaler. Ne provoquez PAS de vomissements. Appelez le 112/une ambulance pour une assistance médicale.

Mesures d'urgence pour protéger l'environnement en cas d'accident :

- Précautions pour l'environnement :

Le produit ne doit pas être rejeté dans l'environnement. S'il devait contaminer les rivières, les lacs ou les égouts, veuillez en informer les autorités compétentes.

- Méthodes et matériaux de confinement et de nettoyage :

Diluer avec une grande quantité d'eau. Compartimentez. Ne mélangez pas les flux de déchets pendant la collecte. Épongez avec un matériau absorbant inerte. Conservez le produit dans des récipients correctement étiquetés. Conservez le produit dans des récipients appropriés et fermés pouvant être éliminés. Ne remettez jamais les déversements dans les récipients d'origine pour les réutiliser.

#### 5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage

Ne laissez pas le produit non dilué pénétrer dans les égouts. Ne déversez pas le produit non utilisé sur le sol, dans les cours d'eau, dans les canalisations (évier, toilettes...) ni dans les égouts. Ne mettez que les récipients/emballages vides au recyclage. L'élimination des emballages doit toujours être conforme à la législation en matière d'élimination des déchets et aux exigences requises des autorités locales.

## 5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Stockage : Le peroxyde d'hydrogène devrait être stocké dans des réservoirs de stockage en vrac ou dans son conteneur d'origine en position verticale et à l'écart de produits incompatibles. Utilisez uniquement des matériaux de construction homologués pour l'équipement ou des matériaux d'emballage homologués. Stockez le produit dans un endroit frais et ventilé, protégez-le contre les dommages et la lumière directe du soleil. Ne le stockez pas à des températures supérieures à 40°C. Tenez-le à l'écart des matériaux combustibles et des sources de chaleur et d'ignition.

Durée de conservation : 12 mois en packs de HDPE à température ambiante.

## 6. Autres informations

Veillez prendre connaissance de la valeur de référence européenne de 1,25 mg/m<sup>3</sup> pour la substance active de peroxyde d'hydrogène (n° CAS : 7722-84-1) qui a été utilisée lors de l'évaluation des risques de ce produit.